

4 MEC, UNE DROGUE DANGEREUSE ????

Par Profil supprimé Postée le 02/06/2012 18:26

Bonjour,

Je vous écrit parce que je ne sais plus quoi faire avec mon frère... Il a toujours eu des problèmes avec le cannabis... Il a arrêté, il allait mieux mais je crois qu'il est reparti... Il ne travaille plus, et je sais que ça va de plus en plus mal dans sa vie, avec ses amis, sa copine, etc... Je sais qu'il a essayé beaucoup de drogues déjà, mais là je crois que c'est grave... J'ai appris par des amis à lui qu'il consommait une drogue qu'on appelle 4 MEC, mais je n'arrive pas à trouver ce que c'est... J'ai essayé de lui en parler, mais il a tourné court. Il me soutient que ce n'est pas dangereux, et que c'est légal. Il a déjà perdu son permis avec le cannabis, et il me dit que ce n'est pas dangereux de conduire après en avoir pris, que c'est légal... mais je ne le crois pas... Je sais qu'il en achète sur des sites étrangers, et en plus il le fait livrer chez nos parents !! Je ne leur ai pas dit, je voudrais être bien sûre que c'est illégal d'en acheter avant de les prévenir... Mais je sais que si je les préviens ça va mettre mon frère dans une colère noire, je ne sais plus quoi faire ! Il me dit qu'il « contrôle » sa consommation etc, mais je vois bien qu'il n'est plus comme avant !

J'ai cherché sur internet, mais les informations que j'ai trouvé se contredisent... Parfois c'est illégal, parfois non, parfois les effets sont monstrueux et parfois ils disent que si c'est légal c'est que ce n'est pas dangereux !! Une amie m'a dit que vous pourriez me renseigner précisément. Je voudrais savoir si cette drogue est oui ou non légale, ses effets (ceux « recherchés » et ceux néfastes pour la santé), et si je pourrai en avoir le cœur net sur la consommation de mon frère.

merci

Mise en ligne le 04/06/2012

Bonjour,

Presque tous les jours une nouvelle drogue fait son apparition telle que la 4-MEC surnommée également « l'Ecstasy légale ». C'est une nouvelle drogue de synthèse assez voisine de l'ecstasy et de l'amphétamine. Elle proviendrait de la Chine et semble très prisée chez les jeunes nord-européens. C'est un produit qu'on peut commander sur le net et donc à la portée des jeunes français.

La 4-MEC se présente sous la forme de poudre blanche et sa consommation stimule le système nerveux central et peut entraîner, par analogie à l'ecstasy et à l'amphétamine des effets physiques (augmentation de la fréquence cardiaque, anorexie, céphalée, sécheresse buccale, etc.) et des effets psychologiques (anxiété, troubles de l'humeur, augmentation de l'agressivité, l'apparition de signes dépressifs, etc...)

L'usage chronique et à forte dose, peut provoquer une dépendance psychologique à la 4-MEC dont la molécule, à notre connaissance, ne figure pas encore sur la liste des stupéfiants interdits par l'AFFSAPS (Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) devenue depuis le 1^{er} Mai 2012 l'ANSM (Agence de sécurité des médicaments et des produits de santé) dont voici le lien <http://www.ansm.sante.fr/>. C'est à la faveur de ce vide juridique que les trafiquants s'introduisent dans cette brèche pour commercialiser "légalement" ce produit sur le net en l'estampillant « Ecstasy légale ».

Pour en revenir, brièvement, à votre frère, ce dernier risque de se placer dans une conduite addictive. D'abord il consommait le cannabis avec les conséquences que vous avez énumérées (perte de son permis entre autres). Actuellement, il consomme la 4-MEC et il serait peut-être intéressant de chercher avec lui, sereinement et calmement, les raisons qui l'amènent à vouloir tant consommer. Que recherche-t-il dans ses consommations ? Employez-vous à instaurer un dialogue dans lequel votre frère pourrait peut-être se livrer à vous et vous confier son mal-être. Vous avez-vous-même observé que « ça va de plus en mal avec sa copine, ses amis, mettez en avant ces changements que vous avez remarqués et non tout de suite la drogue elle-même.

Vous pouvez vous faire aider dans ce sens en sollicitant le soutien de professionnels intervenant dans les centres de traitement de la toxicomanie, qui vous prendront en charge dans le cadre du soutien familial pour vous aider à aider votre frère. Nous vous avons mis quelques adresses de ces centres en dessous et nous vous suggérons de les contacter. Vous pouvez aussi nous joindre au 0800 23 13 13 (Ligne de Drogues Info Service tous les jours entre 8h00 et 2h00 du matin gratuit et anonyme depuis un poste fixe) pour être écouté, soutenu ponctuellement et réorienté si nécessaire.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

HÔPITAL DE JOUR EN ADDICTOLOGIE : L'ESTRAN

108 avenue Général Leclerc
35703 RENNES

Tél : 02 99 33 39 41

Site web : www.ch-guillaumeregny.fr

Secrétariat : Du lundi au jeudi de 9h-12h et de 13h-17h20, le vendredi de 9h à 11h20

Accueil du public : Patients hospitaliers : du lundi au vendredi de 9h à 16h00

[Voir la fiche détaillée](#)